

CHAPITRE XVII – SERVICE PREVENTION – JEUNESSE – LOGEMENT

Rapport sur les activités 2014

Responsable du service et chef de projet du PCS : Pascale UYTTEBROECK.

Plan de Cohésion sociale

Personnel et fonctions :

- Axe 1 – Insertion socioprofessionnelle : Marion LEBOUTTE – Assistante sociale ;
- Axe 2 - Accès à un logement décent: Marie HUBIN - Assistante Sociale (remplacée par Nathalie Lippold durant son congé de maternité) ;
- Accueil des gens du Voyage : Caroline ANTOINE - Assistante Sociale ;
- Axe 3 – Accès à la santé et le traitement des assuétudes : Marion LEBOUTTE – Assistante sociale ;
- Axe 4 - Retissage de liens sociaux, intergénérationnels et interculturels : Caroline Antoine – Assistante sociale ;
- Actions en faveur de la jeunesse – Stéphane TORE – Educateur spécialisé mi-temps.

Axe 1 : Insertion socioprofessionnelle

⇒ **Action 2** : Favoriser l'insertion socio-professionnelle des adultes éloignés du monde de l'emploi.

Mise à disposition d'un formateur pour l'entreprise de formation par le travail « Côté Cour » (CPAS d'Amay)

Depuis 2009 le PCS développe son partenariat avec l'EFT en mettant à disposition de cette structure un formateur. L'entreprise de formation par le travail « Côté Cour » est un centre de formation pour adultes éloignés de l'emploi. Elle propose une formation de 18 mois avec obtention d'un diplôme d'ouvrier-maçon, reconnu par la Communauté française.

L'EFT propose ses services pour tous les travaux de carrelage, pavage et petite maçonnerie. Les chantiers sont exécutés par les stagiaires en formation accompagnés et supervisés par le formateur.

Le responsable de l'EFT est Monsieur Christian GHAYE - assistant social au CPAS..

Séance de sensibilisation sur l'alphabétisation avec Lire et Ecrire + mise en place d'un groupe d'alphabétisation.

Cette séance à destination des partenaires s'est déroulée le 7 mai 2014 et a rassemblé 11 personnes de 9 services différents.

Etaient présents à cette sensibilisation : PCS Amay, Coordination femmes, la Traille, Accueil et Vie, Saint Vincent de Paul, CPAS Amay, Meuse Condroz Logement, AMO Mille Lieux de Vie. Suite à cela il est envisagé de pouvoir mettre en place un groupe d'alphabétisation sur la Commune en collaboration avec Lire et Ecrire, la réflexion est en cours pour ce projet. La prochaine réunion de travail est prévue le 20 octobre 2014.

Elaboration d'un « Kit mobilité » coordonné par le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation Huy-Waremme

La mobilité sur l'arrondissement Huy-Waremme pose problème aux personnes en recherche d'emploi et/ou de formation et est un réel frein à l'insertion.

Marion Leboutte a participé à la création d'un outil en collaboration avec le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation (CSEF) de Huy Waremme, mais aussi avec l'aide de l'ASBL Vis-à-Vis et d'autres opérateurs locaux volontaires. Cet outil va permettre d'aborder la mobilité avec des bénéficiaires de manière très concrète et sous toutes ses facettes pour l'ensemble du territoire.

Il s'agit d'un outil informatique sous forme de fiches recensant par thèmes un maximum de ressources et d'initiatives sur le territoire et ailleurs pour travailler la mobilité avec un public en insertion.

Le fichier est téléchargeable sur le site internet du CSEF Huy-Waremme : <http://www.csefhw.be/content/default.asp?id=219>

Une séance d'appropriation de l'outil à destination des partenaires est prévue le 20/01/2015.

Appel à projet « Economie sociale » dans le cadre du Plan Marshall2.Vert

Le 20 mai 2014 nous avons reçu l'accord du gouvernement wallon et plus spécifiquement du Cabinet du Ministre Marcourt quant à l'octroi d'une subvention de 10.000 € pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet d'économie sociale accompagnée par l'Agence conseil SAW-B. Le projet consiste à étudier la faisabilité d'un projet de création d'une plateforme de vente coopérative de produits agroalimentaires, d'entretien, d'hygiène corporelle... provenant des artisans et des producteurs régionaux. L'étude de faisabilité a démarré depuis le 1^{er} septembre 2014 et se déroulera sur un délai d'environ 8 mois.

Projets gérés par Marion Leboutte

Axe 2 : Accès à un logement décent

⇒ ***Action 3*** : Augmenter le nombre de logements de transit sur le territoire communal en participant à la création de trois nouveaux logements en synergie avec d'autres services communaux et du CPAS.

Participation à l'ancrage communal et suivi du projet de construction de 3 nouveaux logements Rue La Pache.

Action gérée conjointement par Marie Hubin et Pascale Uyttebroeck.

⇒ ***Action 4*** : Permettre à des personnes en difficulté d'accéder à un logement durable en leur proposant un accompagnement psychosocial durant l'occupation des logements de transit communaux.

Suivi des personnes occupants les logements de transit situés rue Aux Chevaux et rue Gaston Grégoire (ancien Presbytère)

Depuis janvier 2013, les logements de transit rue Aux Chevaux sont « opérationnels ».

Le logement de l'étage peut accueillir une famille (2 chambres) et celui du rez-de-chaussée un couple ou une personne seule (une chambre).

Le 1^{er} logement est occupé depuis janvier 2013 et le 2^{ième} depuis juillet 2013.

Un suivi social est assuré :

- visite mensuelle,
- recherche de logement durable,
- sensibilisation au tri des déchets,
- gestion de conflits de voisinage.

En cette fin d'année, nous travaillons à la remise en ordre d'un futur logement de transit situé rue Gaston Grégoire, 33 à Amay. Celui-ci pourrait accueillir une famille (3 chambres).

En outre, le projet de construction de 3 nouveaux logements, Rue La Pache 6, est en cours.

⇒ **Action 5** : *Proposer des meubles de seconde main à prix réduits aux Amaytois via le magasin Amay'nagement et développer des partenariats avec la Régie des Quartiers (transport des meubles), l'EFT (customisation de meubles) et le CPAS (Mise à disposition d'une personne sous article 60 pour l'ouverture du magasin).*

Pour le moment, en ce qui concerne les partenariats, la Régie des quartiers, en procédure de recrutement, a provisoirement suspendu sa collaboration ; celle-ci devrait être rétablie pour cette fin d'année 2014. L'EFT qui réalisait antérieurement la rénovation et la customisation des meubles a interrompu de même cette collaboration en raison de l'arrêt de la dite formation à ses usagers. Le partenariat est désormais noué avec le CPAS qui a mis en place lui-même un atelier de rénovation et de customisation.

Le magasin de meubles de réemploi, initialement situé rue de l'Industrie, 67 a déménagé fin septembre vers le site de l'école des Marronniers, Chaussée F. Terwagne, 26.

Le magasin est ouvert tous les mardis de 14 à 18 h.

Outre des meubles, nous disposons de vaisselle et de petits ustensiles de cuisine.

Ce matériel est proposé à des prix très démocratiques.

Depuis mai 2011 un coin de matériel de puériculture a été mis en place (appel a été lancé pour des dons par le biais du journal d'information local, le site internet et diverses associations).

A noter que nous ne reprenons pas les appareils électroménagers ni les appareils de chauffage des particuliers pour des raisons de sécurité car nous ne pouvons procéder à leur vérification.

Compte-tenu du déménagement du magasin, il ne sera plus nécessaire d'entreposer du matériel à l'entrepôt à Ampsin.

Partenariat avec le CPAS et la régie des quartiers.

Projets gérés par Marie Hubin remplacée durant son congé de maternité par Nathalie Lippold.

Axe 3 : Accès à la santé et le traitement des assuétudes

⇒ **Action 6** : *Favoriser l'accès aux soins de santé en développant des actions de terrain à l'attention du public et des professionnels (assuétudes,...)*

⇒ **Action 7** : *Favoriser l'information en matière de services santé et thématiques santé en développant un relai, en mettant à jour le répertoire santé.*

Les actions 6 et 7 sont étroitement liées et seront principalement développées à partir de la **Plateforme santé (voir action 14) :**

Suite à l'élaboration du diagnostic social pour le PCS 2014/2019 la plateforme a choisi de se concentrer sur 3 axes de travail :

1. Favoriser l'identification des acteurs sociaux auprès des médecins et faciliter la communication. Eventuellement mettre en place une concertation médecins/acteurs sociaux sur des thématiques précises qui rencontrent les intérêts de tous.

Pour mener à bien cette tâche un groupe de travail « Liens médecins/travailleurs sociaux » s'est constitué ; la première réunion s'est tenue le 17/06/2014 et la prochaine aura lieu le 17/10/2014.

2. Développer un outil de communication. Nous devons préciser collectivement les intentions de cet outil (Pour qui ? Comment ? Quels objectifs ?).

3. Organiser une matinée de présentation de la Plateforme à destination d'un public en insertion (stagiaires du COF, stagiaires de l'EFT, stagiaires de la régie, participants des ateliers GDMC, participants du service ISP du CPAS,...).

Projet géré par Marion Leboutte

Axe 4 : Retissage des liens sociaux intergénérationnels et interculturels

⇒ ***Action 8 :*** Favoriser l'intégration de la population des Gens du voyage lors de leur présence sur le territoire amaytois.

Depuis 2009, la Commune d'Amay, comme huit autres Communes wallonnes, a confirmé sa volonté d'organiser un accueil concerté des Gens du Voyage sur son territoire avec l'aide de la Région Wallonne.

Pour organiser l'accueil et la gestion du passage des voyageurs, la Commune a reçu une subvention régionale permettant d'engager deux personnes à mi-temps: Mr Jean-Luc Wirtz, ouvrier, et Mme Caroline Antoine, assistante sociale.

Afin de couvrir certains frais relatifs à l'accueil des Gens du Voyage sur le territoire communal amaytois, la Région Wallonne a également accordé une subvention de 10.000€ à la Commune d'Amay.

L'accueil des Gens du Voyage s'organise sur un terrain situé dans le zoning industriel, derrière le bâtiment KOMATCO.

Cette portion de terrain (mise à disposition à titre précaire par la SPI+) permet d'accueillir une vingtaine de caravanes maximum.

Plusieurs groupes y ont été accueillis cette année. Dans le souci du respect du règlement communal, l'accueil des voyageurs s'est organisé en autorisant des séjours d'une quinzaine de jours maximum.

L'accueil des Gens du voyage sur le territoire amaytois s'organise généralement pendant la saison du voyage (de mars-avril à septembre-octobre).

Une présence hebdomadaire sur le terrain constitue toujours le meilleur moyen pour connaître la réalité des Gens du Voyage et pour répondre à un certain nombre de demandes qu'elles soient d'ordre personnel ou professionnel.

Certaines discussions, confrontées à la réalité sur le terrain, ont permis de nouveaux aménagements dans le cadre de la procédure d'accueil. Cette procédure est reprise dans un document interne qui permet de baliser l'organisation technique et pratique de l'accueil ainsi que son évaluation.

Chaque groupe de Gens du Voyage a été accueilli à son arrivée. Cette première rencontre a permis de présenter les personnes de contact sur la Commune, de remettre un exemplaire du règlement communal et de l'expliquer, de donner des informations utiles relatives à la vie amaytoise.

Des contacts quotidiens ont eu lieu avec les Gens du Voyage. Ces rencontres ont permis de faire mutuellement connaissance, d'être à l'écoute des besoins éventuels et d'y apporter une réponse, de gérer les demandes sociales ou de les relayer vers les services compétents, de favoriser la compréhension et le respect du règlement d'accueil.

L'ASBL Muse a organisé, pendant une semaine, des animations à destination des enfants d'un groupe de Gens du Voyage. Ces animations filmées ont permis la réalisation d'un DVD qui servira de support de sensibilisation.

La présence des Gens du Voyage sur le terrain, l'activité économique pratiquée par certains et le « va-et-vient » de voitures sur le territoire communal et alentours, le manque de respect de certains points du règlement communal, ... soulèvent des questions et/ou suscitent la réaction de quelques habitants et/ou entreprises. C'est pourquoi, Caroline Antoine a rencontré, à quelques reprises, les personnes interpellées par la réalité vécue par les Gens du Voyage. Ce travail d'écoute permet d'établir une relation de confiance avec certains habitants ou certaines entreprises du zoning et favorise des discussions sur la condition (souvent mal comprise) des Gens du Voyage.

Pour favoriser une cohérence dans les interventions des différents services amenés à gérer, le cas échéant, un aspect de l'accueil de Gens du Voyage, des réunions avec les intervenants locaux (service environnement, police, ...) ont été organisées.

Pendant le séjour des Gens du Voyage, pour gérer un problème particulier ou maintenir une relation harmonieuse dans le travail de collaboration, des contacts plus ponctuels ont eu lieu avec les différents services.

Afin de sensibiliser la population amaytoise à la réalité vécue par les gens du voyage, nous continuons à rechercher des outils et des méthodologies à destination des jeunes et des adultes de la Commune.

Par ailleurs, pour favoriser la sensibilisation du plus grand nombre et « casser » les préjugés, un projet d'animation à destination des enfants qui fréquentent les écoles primaires amaytoises est en cours de création.

Le projet a été évalué de manière continue.

Projet géré par Caroline Antoine

⇒ **Action 10 :** *Favoriser le bien-être des jeunes et améliorer leur intégration dans la vie communale et extra-communale, favoriser les relations intergénérationnelles en coordonnant des actions en faveur de la jeunesse (Fête de la jeunesse, gestion d'un profil Facebook, ...)*

Développement d'actions en faveur de la jeunesse

Entre octobre 2013 avec le départ d'Anthony Modica et le 3 avril 2014, avec l'engagement de Stéphane Tore, nouvel éducateur à mi-temps, cet axe a malheureusement connu une période creuse et de stand-by.

Au niveau PCS, à la suite d'une réorganisation du service Plan de Cohésion Sociale, Marion Leboutte s'est vue confier l'axe jeunesse à partir de juin 2014.

Depuis le 3 avril 2014, l'éducateur est reparti sur de nouvelles bases avec du travail de rue pour se faire connaître et identifier auprès du public jeune de la Commune (rencontre d'environ 80 jeunes). De nouveaux flyers ont été créés reprenant les missions de l'éducateur et ses coordonnées et destinés à être distribués aux jeunes et aux partenaires.

Participation au projet « Été solidaire, je suis partenaire » 2014 avec la réalisation de deux fresques sur les garages du quartier « Rorive ».

Nous sommes actuellement à la recherche d'un local central et accessible qui servira de base pour des activités et des projets avec les jeunes.

Nous travaillons aussi à la création d'un abri pour les jeunes derrière le Hall Omnisports d'Amay.

La page Facebook est toujours d'actualité et sert à l'information des activités, projets, événements à destination des jeunes. Cette page est gérée par Stéphane Tore et Marion Leboutte.

Le travail au niveau de la jeunesse va s'organiser premièrement par la constitution d'un groupe de jeunes. Ensuite, nous souhaitons pouvoir impliquer ce groupe de jeunes au niveau de différentes actions, activités et projets qu'ils veulent réaliser sur leur commune.

Projet géré par Stéphane Tore et Marion Leboutte

« Été solidaire, je suis partenaire 2014 »

Cette année encore 15 jeunes Amaytois ont participé à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire ».

Ce projet a été réalisé en partenariat avec le Centre Public d'Action Sociale d'Amay, le service communal de l'environnement, le service Cuisine de la Paix Dieu, la société de logement social MCL ainsi que Stéphane Tore, éducateur jeunesse et Candice Touret, artiste.

L'opération s'est déroulée en deux temps :

1. Travail avec le service repas du CPAS à la Paix-Dieu : 3 jeunes ont été engagés du lundi 7 au vendredi 18 Juillet.
2. Travail avec le service environnement et l'éducateur jeunesse de la Commune : 11 jeunes ont été engagés du lundi 11 Août au lundi 25 Août.

Les actions qui ont été menées:

- Les jeunes ont participé à la préparation et à la livraison des repas à domicile au service repas du CPAS situé dans les bâtiments de la Paix-Dieu.
- Réalisation de deux fresques sur les pignons du bloc garage qui se trouve à côté du jardin communautaire et de l'école du Rivage dans la cité d'habitations sociales « Rorive » afin d'embellir cet espace fréquenté par les riverains ;
- Participer à l'entretien des espaces publics avec le service environnement (abords des écoles, sentiers communaux,...) ;

Les objectifs principaux étaient de :

- Promouvoir la participation citoyenne ;
- Promouvoir l'esprit d'équipe dans un milieu professionnel ;
- Etre acteur dans sa commune ;
- Permettre la transmission des savoirs ;
- Découvrir des techniques de travail spécifiques et apprendre le goût de l'effort ;
- Responsabiliser les jeunes et leur permettre d'appréhender le monde du travail (réaliser une candidature, participer à un entretien, comprendre et signer un contrat d'occupation étudiant, mener à bien un projet,...)

Cette opération, subventionnée par la Région wallonne, s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 21 ans, encore scolarisés et issus de différents quartiers de l'entité. Ils sont engagés sous contrat d'étudiant.

Projet géré par Stéphane Tore et Marion Leboutte.

⇒ **Action 11 :** Favoriser les liens entre les habitants d'un même quartier et favoriser l'accès de ceux-ci aux services, aux actions et aux activités communales en coordonnant des actions intergénérationnelles en leur faveur (Café Papote, écrivain public, ...).

Développement social des quartiers à habitations sociales et tissage de liens sociaux

La Commune d'Amay compte 490 logements sociaux.

Depuis plusieurs années, à la demande d'habitants des quartiers à habitations sociales de la Commune, le service du Plan de Cohésion Sociale, en collaboration avec des services et associations amaytois, organise ou met en place des projets à l'attention des habitants :

1) La fête des voisins :

La fête des voisins a lieu chaque année au mois de mai.

Cette fête s'organise dans un quartier social différent chaque année.

Cette année, la fête s'est organisée dans le quartier Rorive, le vendredi 16 mai.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont de favoriser une image positive des habitants en encourageant l'émergence des compétences de chacun et exhorter à la convivialité dans le quartier.

Le Service PCS, a donc proposé aux habitants qui fréquentent le Café Papote et les ateliers de Grandir Dans ma Cité de participer à l'organisation de cette festivité.

Nous avons donc organisé des réunions préparatoires à destination des habitants et des services partenaires de cette journée.

Les habitants du quartier ont pris en charge la préparation et la réalisation de croustillons, le montage et le démontage des tonnelles, des tables et des bancs. Le bar était tenu conjointement par les habitants, le service PCS et le service d'insertion « Grandir dans ma cité ».

L'animation musicale a été assurée par un habitant du quartier Georges Hubin, qui a également organisé un karaoké (ce qui a rencontré un vif succès).

A la demande des habitants, une démonstration et une initiation de danse country avec la collaboration du club de danse country amaytois « Indiana Country Dancers ».

Une animation grimages était proposée aux enfants du quartier : l'assistante sociale de la société de logements MCL (Meuse Condroz Logement), accompagnée d'une habitante du quartier Al bâche, était en charge des pinceaux...

La présence de jeux gonflables, d'un taureau mécanique, sur le site des festivités, a favorisé la participation des enfants et la présence de leurs parents.

La Régie des quartiers a vendu des pains saucisses à prix démocratique.

Ces moments ont rassemblé une centaine de personnes principalement issues du quartier et des rues avoisinantes.

La publicité de l'événement a été faite via des flyers distribués dans les quartiers sociaux et dans les rues avoisinantes par les habitants du quartier. Des affiches ont également été placées dans des endroits stratégiques.

2) Aménagement d'une aire de jeux dans le quartier Rorive

A la demande d'habitants du quartier Rorive, un projet d'aménagement d'une aire de jeux est actuellement en cours.

Le projet d'aménagement a donc été réfléchi sur base des demandes des enfants.

Cette future aire de jeux sera installée sur le terrain qui jouxte le potager communautaire.

Cette aire de jeux et de détente, qui s'adresse aux plus jeunes, complètera l'offre de jeux dans le quartier. En effet, une aire de jeux de type Agorasport, aménagée à l'initiative de la Régie du Centre Sportif communal intégré, a été inaugurée en septembre 2013.

Ces différents espaces constituent un atout pour organiser des activités au bénéfice des enfants mais aussi favoriser des projets à caractère intergénérationnel ou des actions destinées à favoriser la convivialité dans le quartier.

3) Organisation de la St Nicolas

A la demande des enfants, et afin de favoriser la rencontre entre les habitants et entre les habitants et les services organisateurs, les services présents dans les différents quartiers à habitations sociales ont décidé de s'unir pour organiser la fête de St Nicolas dans les 3 quartiers à habitations sociales.

St Nicolas s'est donc rendu dans les 3 quartiers où il a été chaleureusement accueilli. Outre un sachet de friandises, petits et grands ont apprécié un chocolat chaud et des biscuits faits maison.

Les habitants qui fréquentent le Café Papote ont émis le souhait pour l'édition 2014 de participer à l'organisation de la venue du grand saint.

4) Gestion d'un « Café Papote » dans le quartier Rorive

Depuis septembre 2013, à la demande de certains habitants, un Café Papote a vu le jour. C'est ainsi que, chaque mardi de 9h30 à midi, Caroline Antoine accueille les habitants dans le local PCS (qui se situe dans le quartier Rorive). Autour d'un café, agrémenté d'un petit biscuit, les habitants ont donc l'occasion de parler de leur vie, de leur quartier. Ces moments de discussion permettent à Caroline Antoine d'être à l'écoute de leurs attentes ou de leurs souhaits. L'analyse du contenu de ces discussions permet de mettre en place des projets destinés à améliorer la vie du quartier ou des actions favorisant la convivialité dans celui-ci.

C'est ainsi qu'ont été initiées des rencontres avec la société de logement, la police.

Afin de coordonner au mieux les actions et projets à destination de la population des quartiers à habitations sociales, les services qui y travaillent se rencontrent tous les 2 mois. Caroline Antoine participe donc aux réunions de cette coordination PRISCA (Plateforme des Intervenants Socio-Culturels Amaytois).

5) Gestion de la présence de l'écrivain public

Depuis janvier 2014, un écrivain public propose ses services à la population chaque mardi de 9h30 à midi. Ces permanences s'organisent dans le local PCS, dans le quartier Rorive, en même temps que le Café Papote.

La présence de Caroline Antoine lors de ces permanences permet, le cas échéant, d'analyser la demande des habitants car la simple demande de rédaction d'un document cache parfois d'autres difficultés auxquelles il faut savoir réagir.

6) Mise en place de séances d'informations à l'attention des habitants du quartier Rorive

Suite à une rencontre avec certains habitants de Rorive, ces derniers étaient en attente d'améliorations dans leur quartier. Des rencontres avec la société de logements sociaux MCL ou avec la police ont donc été organisées. Ces réunions ont permis l'émergence d'un certain nombre de pistes qui seront à évaluer régulièrement.

7) **Soutien à la création d'un Comité de quartier à Rorive**

Depuis septembre, une fois par mois, s'organisent des rencontres avec une dizaine d'habitants. Ces derniers envisagent d'organiser différentes actions destinées à améliorer le « bien vivre ensemble » comme par exemple, le nettoyage bimestriel du quartier, la programmation de festivités, la participation à des projets communaux,...

8) **Gestion d'ateliers intergénérationnels à destination des enfants du quartier Al Bâche**

Depuis janvier 2014, chaque mercredi après-midi, s'organisent des animations à l'attention des enfants du quartier âgés de 10 à 12 ans.

Ces ateliers sont destinés, à travers des animations ludiques sur différents thèmes (jardinage, cuisine, santé,...) à améliorer le bien-vivre ou le mieux-vivre ensemble.

Les enfants qui fréquentent ces ateliers ont également participé à la semaine des abeilles en réalisant des pâtisseries au miel distribuées lors de la projection du film « Bee Movie ».

Projets gérés par Caroline Antoine

⇒ **Action 12 :** *Favoriser le développement de la vie associative (soutien à la mise en place d'actions organisées par les comités de quartier, les associations ou les clubs demandeurs, assurer la visibilité de leurs actions, aide à la demande de subventions, locaux, coordination et animation de réunions entre les comités, clubs et associations pour favoriser l'échange de bonnes pratiques, infos, subventions, bénévolat,...).*

Une réunion a été organisée pour réunir les comités de quartiers ainsi que les différents acteurs qui gravitent autour de ceux-ci pour l'organisation de leurs activités. Etaient présents à cette rencontre, des comités, la police, le centre culturel, Mr le Bourgmestres, un Echevin et Pascale Wirtel en charge de cette action à ce moment. Le but de cette rencontre était d'informer les comités sur les différents services qu'ils peuvent solliciter auprès de la Commune et des différents acteurs et sous quelles conditions. Suite à cette réunion un document récapitulatif reprenant ces différentes informations pratiques a été élaboré et transmis à tous les comités de quartier par courrier.

Projet géré par Pascale Wirtel et depuis juin 2014 par Marie Hubin.

Actions transversales à développer par axe

⇒ **Action 13 :** *Favoriser l'accès à toutes les infrastructures sociales, culturelles, sportives, loisirs,... en matière de mobilité, coût, nouvelles technologies, visibilité des actions,...*

Etre présent dans les quartiers à habitations sociales de manière régulière permet d'être à l'écoute des besoins des habitants et de les informer en direct de tout ce qui existe pour favoriser leur accès aux différentes structures.

Etre le relais entre la population et les structures ou accompagner les habitants dans leurs démarches permet de créer un premier contact avec ces dernières et favorise un accès plus aisé par la suite.

Un présentoir est aussi accessible dans le local PCS et la documentation qui s'y trouve est régulièrement réapprovisionnée.

Systématiquement, dans nos différentes actions, nous prévoyons d'informer la population des projets à leur destination, qu'ils soient communaux ou non. Les affiches éventuelles, les flyers sont disposés dans des lieux « stratégiques » (le local PCS, le magasin du quartier, le hall d'entrée des immeubles,...).

⇒ **Action 14 :** *Réfléchir, mettre des stratégies en place, se concerter en participant, coordonnant, organisant des plateformes, groupes de travail (plateforme santé, commission jeunesse, commission logement, commission des affaires sociales, PRISCA, plateforme ALPHA, groupe de santé mentale, mobilité, insertion socio-professionnelle,...)*

Dans le cadre de l'axe 1 ISP : Plateforme Alpha organisée par le CSEF (Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation)

Dans le cadre de la gestion de nos différents projets, il apparaît très clairement que l'analphabétisation est un frein à l'insertion socio-professionnelle.

Depuis janvier 2013, Caroline Antoine participait aux réunions de la plateforme Alpha. Marion Leboutte a ensuite repris la coordination de l'axe ISP et participe désormais à cette Plateforme depuis octobre 2013.

Ces rencontres bimestrielles regroupent différents services ou associations tels que : Lire et Ecrire, l'IPEPS, Le CRIPEL, DORA DORES, Le COF, les services PCS (d'Amay, de Huy, Marchin et du Condroz), ...

Ces réunions ont pour objectif de favoriser la rencontre entre professionnels de l'alphabétisation et la connaissance mutuelle des services, d'encourager des partenariats entre services au bénéfice du public et de stimuler des réflexions ou des actions destinées à améliorer la situation de l'analphabétisme.

C'est dans ce cadre qu'a eu lieu, la deuxième édition de la matinée de l'alphabétisation organisée par la Plateforme. La matinée s'est déroulée le 9 septembre 2014 à l'Avouerie d'Anthisnes et avait pour thème : « l'alpha/FLE en milieu rural à Huy Waremme » et plus précisément « l'accroche du public en milieu rural et le maintien de sa motivation en formation. »

Dans le cadre de l'axe 1 ISP : Groupe de travail « Public Eloigné de l'Emploi » organisé par le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation Huy-Waremme.

Afin de nourrir et développer l'axe ISP Marion Leboutte participe au groupe de travail « public éloigné de l'emploi » organisé par le CSEF Huy-Waremme.

L'objectif général de ce groupe de travail est de créer un lieu d'échange pour les professionnels de l'ISP et du secteur du handicap accompagnant à travers divers processus un public éloigné de l'emploi. (Nous entendons par « public éloigné de l'emploi » : un public rencontrant des difficultés d'insertion importantes d'ordre social, psychologique ou de handicap...).

Action 1 : Chaque année ce groupe organise une rencontre entre l'ISP et le secteur du handicap. La dernière édition s'est déroulée le 6 décembre 2013 à Wanze et a permis de rassembler des professionnels de la santé, du Handicap et de l'ISP. Ces rencontres permettent de développer une meilleure connaissance des services pouvant soutenir ou prendre le relais pour un public en grande difficulté et créer des synergies entre différents secteurs de l'ISP et du handicap / de la santé.

Action 2 : Discussion de cas concrets / recherche de pistes entre le secteur ISP et le secteur du handicap. Ceci permet de créer un espace de recherche de solutions pour des personnes en difficultés suivies par un acteur du groupe de travail.

Dans le cadre de l'Axe3 Santé/Assuétudes : Plateforme Santé.

Dans le cadre de l'axe 3 : « L'accès à la santé et le traitement des assuétudes » du Plan de Cohésion Sociale de la commune d'Amay une plateforme « santé » a été mise en place le 20 novembre 2009. Celle-ci réunit une vingtaine de services qui ont été contactés lors du premier diagnostic social pour le PCS 2009-2013. La plateforme continue à fonctionner et est reconduite pour le nouveau PCS 2014-2019.

La Finalité de la Plateforme :

Développer un lien entre tous les partenaires et favoriser le travail en réseau global. Il s'agit d'assurer une coordination, une cohérence et une articulation des moyens, des projets et des acteurs de manière à tendre vers plus d'efficacité et de transparence pour les publics bénéficiaires.

Les deux objectifs principaux sont :

1. Développer une politique de santé réellement intégrée, en tenant compte des ressources et des moyens de l'ensemble des partenaires, afin d'atteindre une complémentarité maximale des services.
2. Mener, en partenariat, des actions « ciblées » auprès d'un public spécifique.

Les 21 services qui composent actuellement la Plateforme sont : Aide et Soins à domicile, Aide Sociale aux justiciables, Centre de Santé Mentale, Centre Local de Promotion de la Santé, Centre Public d'Action Sociale, Service d'Insertion Sociale (Grandir dans ma cité), Initiative d'Habitation Protégée, la Traille, Maison Médicale, Mutualité Chrétienne, Office de la Naissance et de l'Enfance, Omnimut, Plan de Cohésion Sociale de Huy, Planning Familial, Service Communal de Prévention d'Amay, Service d'Aide aux victimes, Service d'Aide en milieu Ouvert, Service d'Assistance Policière aux victimes.

La Plateforme s'est réunie le 31/01/2014, 24/03/2014, 26/05/2014, 23/06/2014, 22/09/2014.

Plateforme coordonnée par Marion Leboutte.

Dans le cadre de l'Axe4 Interculturel/intergénérationnel : Plateforme rencontre des Intervenants Socio-Culturels Amaytois (Prisca)

Ces réunions se déroulent durant une après-midi tous les 2 mois. Cette année, suite à la restructuration de plusieurs services membres de cette plateforme, les réunions ont été suspendues pendant plusieurs mois ; elles devraient reprendre prochainement.

Projet suivi par Caroline Antoine

⇒ **Action 15 :** *Proposer des outils aux services demandeurs afin qu'ils répondent au mieux aux attentes et besoins de la population en coordonnant, organisant des formations à l'attention des professionnels sur des points précis.*

Formation sur la santé mentale

Dans le cadre de l'axe 3 : accès à la santé et le traitement des assuétudes, les partenaires ont émis le souhait de travailler la thématique de la santé mentale, car ils disent être de plus en plus confrontés à des situations problématiques avec des personnes qui souffrent de maladie mentale. Pour répondre à cette demande, 2 journées de formations sur la santé mentale à destination des partenaires professionnels sont programmées le mardi 2 décembre 2014 et le mardi 3 février 2015. Cette formation sera dispensée par l'asbl Similes Wallonie.

Projet coordonné par Marion Leboutte.

Séances de sensibilisation « Love is Love »

Le PCS en collaboration avec Arc-en-Ciel Wallonie, Fédération wallonne des associations LGBT Lesbiennes, Gays, Bisexuels et Transgenres, ont organisé deux matinées de sensibilisation à la diversité des orientations sexuelles avec la présentation du film « Love is Love ». La première matinée s'est déroulée le mardi 9 septembre 2014 à destination des agents communaux et la deuxième séance s'est tenue le 29 septembre 2014. Au total une trentaine de personnes ont participé.

Présentation de l'initiative :

« Afin d'améliorer les perceptions de l'homosexualité auprès du grand public, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, en collaboration avec la Wallonie, a commandité la réalisation d'un court métrage-documentaire mettant en scène la vie quotidienne de gays, lesbiennes et leur entourage.

Afin d'utiliser au mieux cet outil de sensibilisation, le CECLR a fait appel à Arc-en-Ciel Wallonie, fédération wallonne des associations gays, lesbiennes, bisexuel(le)s et transgenres, pour la diffusion du film et la réalisation d'un dossier pédagogique lié à celui-ci. »

Organisation gérée par Pascale Uyttebroeck et Marion Leboutte

⇒ **Action 16 :** *Favoriser la proximité des services auprès de la population en gérant un local polyvalent à disposition des partenaires (réunions, permanences au bénéfice de la population, activités diverses,...)*

Délocalisation et mise à disposition de locaux pour les services partenaires.

Depuis 2012, le service PCS gère un local (situé Allée du rivage 23/2A) et en favorise l'accès aux services qui organisent des actions ou des projets à destination de la population amaytoise ou, plus spécifiquement, en faveur des quartiers à habitations sociales de la Commune.

A la demande de certains habitants ou des services, le local a donc été mis à disposition pour y organiser des permanences ou des projets :

- Permanence logement d'une assistante sociale de MCL (Meuse Condroz Logement) de 9h à 11h, un mardi sur 2;
- Permanence d'un écrivain public bénévole de 9h30 à 12h, tous les mardis ;
- Permanence d'accueil d'une assistante sociale du service PCS (Plan de Cohésion Sociale) dans le cadre d'un Café Papote, de 9h30 à 12h ;
- Activités proposées par l'AMO (Aide en milieu Ouvert) Mille Lieux de Vie de Huy pour les enfants de 6 à 12 ans tous les mercredis après-midi et à certaines périodes pendant les congés scolaires ;

- Réunions de la plateforme PRISCA (Plateforme rencontre des Intervenants Socio-Culturels Amaytois), une après-midi tous les 2 mois ;
- Réunion de la plateforme santé ;
- Réunion du comité de quartier Rorive ;
- Réunions d'organisation de projets à destination des quartiers à habitations sociales, en partenariat avec les services présents dans le quartier ;
- Réunions d'information avec les habitants du quartier Rorive.

D'autres types de permanences ou de projets sont en cours de réflexion ou d'élaboration. La mise à disposition de ce local, la gestion et l'entretien de celui-ci nécessite un suivi régulier qu'il soit administratif ou technique.

Projet géré par Caroline Antoine

Service Accueil Temps libre

- **Coordinatrice Accueil Temps Libre** : Pascale Wirtel – Assistante sociale

Le Service d'Accueil Temps libre a vu le jour suite au décret du 03 juillet 2003 modifié par le décret du 24 mars 2009 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien à l'accueil extrascolaire,

Conformément à cela et en fonction de l'analyse de l'état des lieux réalisé en 2010, la Commission de l'Accueil a déposé auprès de la Région Wallonne une proposition de programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) et un plan d'action début octobre 2010. Celui-ci a été agréé en date du 1^{er} novembre 2010 et est valable pour une durée de 5 ans renouvelable.

L'année 2014 est l'année charnière où nous travaillons au renouvellement de l'agrément du programme CLE. Un nouvel état des lieux des besoins de la population en matière d'accueil de l'enfance est en cours de réalisation depuis mai 2014. Le résultat de ces travaux sera communiqué à la Commission Communale de l'Accueil en fin d'année 2014. Le nouveau programme CLE sera présenté au Conseil Communal en 2015.

Agrément des opérateurs

L'agrément et la subvention ont également été obtenus pour :

- Les Mercredis et compagnie ;
- Les implantations scolaires communales pour 4 jours semaine (Ampsin, Marronniers, Tilleuls, Préa, Jehay, Thiers, Rivage et Ombret)
- L'école Fondamentale Subventionnée Libre Mixte Saint-Pierre ;
- L'école Fondamentale Subventionnée Libre Don Bosco ;
- L'école Libre Fondamentale Abbaye de Flône.

Les objectifs généraux :

1. Contribuer à un épanouissement global des enfants en organisant des activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes;
2. Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'hétérogénéité des publics dans un même lieu;
3. Faciliter et consolider la vie familiale, notamment en conciliant vie familiale et professionnelle, en permettant aux personnes qui confient les enfants de les faire accueillir pour des temps déterminés dans une structure d'accueil de qualité.

Les objectifs du coordinateur ATL – Décret

- Soutenir le membre du Collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL, telle que décrite dans le décret;
- Sensibiliser et accompagner les opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil;
- Soutenir le développement d'une politique cohérente pour l'accueil temps libre sur le territoire.

Les formations des accueillantes

a. Formation de base :

Dans le cadre du décret, les accueillantes n'ayant pas de formation à l'accueil de l'enfance sont tenues de suivre une formation de base d'un total de 100 heures.

Les accueillantes n'ayant pas suivi la formation initiale, sont invitées à la poursuivre cette année scolaire à l'Institut Provincial de Promotion Sociale de Huy. Cette formation a débuté le 15 septembre 2014 et se terminera en juin 2015 à raison d'une matinée par semaine, tous les lundis de 9h à 11h45. 9 accueillantes communales participent à cette session.

Lors de l'année scolaire 2013-2014, 3 accueillantes ont réussi avec fruit cette formation.

b. Formations continues :

Toujours en cohérence avec le décret, le personnel des opérateurs d'accueil doit réaliser 50h de formations continues tous les trois ans.

Ainsi, nous proposons chaque année, en collaboration avec les coordinations ATL des communes avoisinantes et les organismes de formation, plusieurs choix en fonction des souhaits d'apprentissage des accueillantes.

En 2014, 14 accueillantes des écoles amaytoises ont pu participer à deux sessions de formation continue dispensées à Amay, sur le thème : « Premiers secours aux enfants » : les 29 janvier et 7 mai 2014 – Formations dispensées par la Croix-Rouge de Belgique – 7 accueillantes, tous réseaux confondus pour la première session et 7 accueillantes pour la seconde.

Un partenariat a été conclu avec la coordination Accueil Temps Libre de la Commune de Marchin, 2 accueillantes ont ainsi rejoint le groupe de participants à la première session.

Un autre partenariat a été conclu avec l'Asbl La Galipette pour la seconde session. 7 accueillantes se sont jointes au groupe.

Les réunions d'équipe des accueillantes extrascolaires

Depuis février 2012, nous organisons des réunions d'équipe regroupant les accueillantes des implantations communales et libres d'Amay. Ces réunions ont lieu une fois toutes les 6 à 8 semaines.

Elles ont pour objectifs de :

- S'exprimer sur les réalités rencontrées sur le terrain ;
- Mettre en évidence des pistes de réflexion afin de permettre à toutes d'offrir un accueil de qualité ;
- Trouver une place au sein de l'école.

Précédemment, ces réunions ont permis l'élaboration d'un règlement d'ordre intérieur commun à toutes les garderies scolaires de toutes les écoles amaytoises tous réseaux confondus ainsi qu'un livret de procédure en cas de situations particulières et exceptionnelles.

En 2014, suite aux problèmes rencontrés par l'Agence locale pour l'emploi et au fait qu'elle ne puisse plus rémunérer les accueillantes durant ces réunions, il a été décidé de suspendre les réunions d'équipe. Nous n'en avons réalisée qu'une, en juin 2014 afin de préparer la rentrée scolaire.

Le Petit Monde de Mathilda/ Les news de Mathilda/ Le Mémo de Mathilda/

Trimestriellement, la coordination publie « Le Petit Monde de Mathilda », un fascicule qui reprend les activités à destination des enfants entre 2,5 ans et 12 ans. Celui-ci paraît avant chaque période de congés scolaires et à la rentrée.

En parallèle, nous proposons à la population de recevoir les informations par mail. Cette newsletter est envoyée, en même temps que la sortie du « Petit Monde de Mathilda ». Nous avons baptisé cette newsletter « Les news de Mathilda ».

Des affiches A3 ont également été créées et placées dans toutes les écoles amaytoises. Celles-ci reprennent de manière synthétisée toutes les activités proposées sur le trimestre. Nous y avons également accroché notre trimestriel afin que les personnes intéressées puissent trouver toutes les informations désirées. Ces documents ont été plastifiés pour éviter de les endommager. Nous avons baptisé ces affiches: « Le Mémo de Mathilda ».

Etat des Lieux et renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) – Evaluation du Programme CLE

Tous les 5 ans, l'Administration Communale d'Amay doit procéder à un état des lieux de toutes les structures qui accueillent des enfants entre 3 et 12 ans sur le territoire communal. En parallèle, une analyse des besoins en matière d'accueil de l'enfant est réalisée sur base de questionnaires transmis aux parents, aux enfants ainsi qu'aux lieux d'accueil.

Ces diverses informations permettront de dégager des objectifs, des moyens d'actions, des partenariats afin de répondre au mieux aux besoins de la population en matière d'accueil. Ceux-ci constitueront un nouveau Programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) qui aura, à nouveau une validité de 5 ans.

Notre actuel programme CLE arrivera à échéance le 31 octobre 2015. Ainsi, dans le courant de 2014 et de 2015, un nouvel état des lieux ainsi qu'un nouveau programme CLE doivent être réalisés.

A ce jour, nous sommes dans la rédaction de l'état des lieux et de l'analyse des besoins. Ces documents seront présentés à la Commission Communale de l'Accueil.

La Commission Communale de l'Accueil

➤ Missions :

- Lieu d'échange et de concertation en matière d'accueil de l'enfant sur la commune ;
- Lieu de réflexion sur les solutions à apporter pour répondre aux besoins de la population en matière d'accueil de l'enfant (suite à l'état des lieux) ;
- Lieu de décision et d'approbation quant à différentes démarches visant à l'amélioration de l'accueil ;
- Définition des objectifs annuels et approbation du plan d'actions et du rapport d'activités ;
- Approbation du Programme CLE.

➤ Composition :

1. Les représentants du Conseil Communal – 4 membres effectifs et 4 suppléants ;
2. Les représentants des établissements scolaires tous réseaux confondus – 4 membres effectifs et 4 suppléants ;
3. Les représentants des personnes qui confient leurs enfants et les associations d'éducation permanente – 2 membres effectifs et 2 suppléants ;
4. Les représentants des services qui accueillent les enfants et qui sont agréés par l'ONE – 4 membres effectifs et 4 suppléants ;
5. Les représentants des services, associations, institutions qui sont reconnus par un autre décret (les clubs sportifs, les bibliothèques, les AMO, les associations culturelles, les centres culturels, ...) – 4 membres effectifs et 4 membres suppléant.

➤ Fonctionnement :

La Commission Communale de l'Accueil se réunit au minimum deux fois par an. En 2014, elle s'est réunie une fois. Une prochaine rencontre est envisagée avant la fin de l'année.

Au cours de cette première rencontre, les membres ont pu prendre connaissance de la démarche de renouvellement du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance. La prochaine réunion aura pour objectif de présenter les résultats de l'état des lieux effectué depuis lors.

Projets gérés par Pascale Wirtel

Service Accueil Extrascolaire

Personnel et fonctions :

- Responsable de service : Pascale WIRTEL-Assistante sociale ;
 - Animatrices : Marie-Juanita DUPRAT
Stéphanie MERTES
Virginie ROCOURT
Ludivine GONDA (en remplacement Virginie ROCOURT en congé de maladie)
- + Aides d'accueillantes extrascolaires lors des stages et des activités des mercredis après-midi.

Les objectifs propres au service

- 1° Encourager les enfants à exprimer leur désir d'activités et tenter de mettre celles-ci sur pied ;
- 2° Inciter leur curiosité à découvrir d'autres activités sportives, artistiques,...
- 3° Les sensibiliser aux rouages de la vie en société, leur faire découvrir le « monde des adultes ».

Les Mercredis et compagnie

« Mercredi and Cie », agréé et subventionné par l'ONE, organise les activités des mercredis après-midi de 12h30 à 17h30 pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans des écoles de l'entité tous réseaux confondus.

Une fois l'école terminée, le car communal et le servibus parcourent l'ensemble des écoles pour amener les enfants sur le lieu d'activité.

En collaboration avec le CPAS, un potage est offert. Une collation est également prévue vers 16h00.

Les parents sont invités à reprendre leur enfant sur le lieu d'activité entre 16h30 et 17h30.

Depuis la rentrée scolaire 2013, afin de résorber le listing d'attente des "Mercredis et compagnie", une accueillante extrascolaire renforce l'équipe et le Servibus se charge du ramassage des enfants (en plus du car communal). Ceci permet au service d'accueillir 8 enfants supplémentaires. Pour pallier la dépense supplémentaire, les tarifs ont été quelque peu revus. La participation à la journée de 12h à 16h30 est toujours fixée à 4€. Si l'enfant participe à la garderie de 16h30 à 17h30, ce moment coûtera 1€. Dans un souci d'organisation, les parents devront signaler, chaque trimestre, si leur(s) enfant(s) participe(nt) ou non à l'accueil entre 16h30 et 17h30.

Récapitulatif des activités des trois trimestres de l'extrascolaire :

Groupe des 3/5 ans

Thème choisi « La musique »

1er trimestre (de janvier à mars)

- Customisation d'une vraie guitare
- Atelier culinaire pour la chandeleur
- Divers jeux de piste sur le thème de la musique
- Atelier jeux de société sur le thème de la musique
- Chaise musicale

2ème trimestre (d'avril à juin)

- Décoration dessin de musique en graine
- Décoration d'un étui à lunettes pour la fête des pères
- Réalisation d'un pendentif pour la fête des mères
- Divers jeux extérieurs
- Petits bricolages

Groupe des 6/12 ans

1er trimestre (de janvier à mars)

- Réalisation d'un robot
- Sortie : Spectacle sur l'eau
- Atelier culinaire (crêpes)
- Différents jeux extérieurs

2ème trimestre (d'avril à juin)

- Montage de fleurs et pralines aux chocolats pour la fête des Mères
- Visite de l'exposition sur l'abeille à Tilff
- Réalisation de Confiture et choco pour la fête des pères
- Divers jeux de piste dans les bois

Groupes des 2,5/5 ans**3ème trimestre (de septembre à décembre) – Thème choisi «Les découvertes... »**

- Promenade dans les bois
- Atelier artistique sur la nature
- Activité culinaire
- Atelier psychomotricité
- Réalisation d'un instrument de musique
- Réalisation d'un arbre d'automne
- Bricolage de Noël

Groupe des 5/7.5 ans**3ème trimestre (de septembre à décembre) – Thème choisi « les continents »****Découverte de divers continents (Asie, Afrique, Antarctique) :**

- Atelier cuisine du monde
- Séance de karaté
- Chasse aux pythons
- Réalisation d'un igloo en guimauve
- Safari psychomoteur
- Calligraphie chinoise
- Jeu de piste sur les animaux du froid
- Bricolage de Noël

Groupe des 8/12 ans**3ème trimestre (de septembre à décembre) – Thème choisi « Les émissions télé »**

- Le juste prix
- Une famille en or
- The Voice
- Montage d'automne

+ Diverses activités réunissant les 3 groupes :

- *Sortie cinéma*
- *Visite de Saint-Nicolas*
- *Décoration d'un sapin de Noël*

Une fois par mois, tous les enfants vont en activité à la piscine de Wanze.

Nous avons accueilli 43 enfants lors des deux premiers trimestres.

En ce moment, le service accueille 42 enfants. 4 places restent disponibles, 2 enfants dans le groupe « moyens » et 2 places chez les « grands ».

Les stages durant l'année**➤ Stage de carnaval :**

Le thème de ce stage était « Les chiques et les bonbons ». 40 enfants âgés de 4 ans à 12 ans ont participé. Les enfants ont pu réaliser des chiques et customiser des barbies avec une robe en chiques. Une participation aux frais de 25€ était demandée pour les amaytois et 40€ pour les non-amaytois.

➤ Stage de Toussaint :

Ce stage avait pour thème les « Les cowboys et les indiens ». 40 enfants âgés entre 2.5 ans et 12 ans ont pu participer à cette semaine de stage. Les enfants ont réalisé les accessoires des cowboys et des indiens, (hache, capteur de rêve, sac, chapeau,...). Le stage s'est clôturé par une exposition pour tous les parents. Une participation aux frais de 25€ était demandée pour les amaytois et 50€ pour les non-amaytois.

Missions communales

Stages Province « Vacances Actives » Août 2014

Cette année, la commune a programmé deux modules « Vacances actives » auprès de la Province de Liège :

- Terre Sacrée (du 28/07 au 1/08/2014) : 16 enfants (c'est le maximum) de 4 à 6 ans ont participé.
- A toi de jouer (du 4/08 au 8/08) : 20 enfants (c'est le maximum) de 6 à 9 ans ont participé.

Coordonné par Pascale Wirtel

Plaines de jeux

En 2014, Les plaines de jeux ont accueilli 455 enfants pendant les vacances de printemps et d'été.

Répondant à la volonté d'offrir à chaque enfant des loisirs créatifs et épanouissants, conformément à l'un des principes fondamentaux de la charte des droits des enfants, la plaine de jeux d'Amay est agréée par l'ONE comme centre de vacances.

Depuis plusieurs années un processus de transformation est mis en œuvre visant à améliorer significativement la qualité de l'accueil et notamment l'attention portée à chaque enfant, la proposition d'activités adaptées à chacun, la possibilité pour tous de proposer et/ou choisir ce qu'il souhaite faire ou vivre. Ce nouveau mode de fonctionnement, initié en 1998 par le service communal de prévention, s'est poursuivi depuis lors et est un gage de réussite de plus en plus important.

Une telle démarche exige de tous les adultes entourant l'enfant un réel partenariat où chacun, parents, animateurs et responsables, joue son rôle ;

Une réunion de préparation a été organisée afin de présenter les lieux et le fonctionnement aux moniteurs.

Dans ce cadre, divers éléments méritent d'être relevés :

- Les plaines sont accessibles aux enfants de 2,5 à 12 ans ;
- Une animation spécifique est proposée de 9h à 16h et un accueil est assuré de 7h30 à 17h30 ;
- Une collation est servie deux fois par jour : nous avons mis l'accent sur les collations saines, un fruit de saison et un biscuit sec ;
- Des ateliers soupes ont été mis en place et chaque jour, les enfants ont pu déguster une soupe maison ;

- Le transport en car est assuré sur le territoire de la commune. Le chauffeur est accompagné d'un animateur qui dispose d'une liste actualisée des enfants à prendre en charge quotidiennement, des lieux d'embarquement et de débarquement (ceux-ci divergent fréquemment). L'horaire du car est communiqué aux parents lors de l'inscription ;
- Un projet pédagogique est élaboré à chaque plaine et est mis à disposition des parents auprès de la chef de plaine ;
- Les animateurs disposent d'un carnet de bord actualisé à chaque nouvelle plaine. C'est en quelque sorte un référentiel pédagogique et organisationnel reprenant une présentation de la plaine, les rôles de chacun, les types d'activités proposées, les objectifs de la plaine, les consignes, les téléphones utiles, le planning,..... ;
- Des personnes ressources viennent régulièrement à la plaine en vue de proposer aux enfants des animations sur des thèmes divers (environnement, nature,.....) ;
- Les enfants sont inscrits préalablement et leur dossier individuel est constitué à ce moment incluant les fiches de santé. Des inscriptions de dernière minute ont lieu auprès de la chef de plaine. Cette inscription permet un contact préalable entre la responsable de la plaine et les parents ou les personnes qui ont la charge de l'enfant et permet aux parents de s'informer à propos de la plaine, d'attirer l'attention sur tel ou tel élément spécifique concernant son enfant. A ce moment, les parents reçoivent un règlement d'ordre intérieur pour lequel ils doivent signer un accusé de réception ;
- Les enfants sont répartis par âge et confiés à un animateur référent pour chaque groupe.

C'est lui/elle qui est le(a) garant(e) du bien-être des enfants à la plaine. Il (elle) ne fera pas nécessairement toutes les activités avec ce groupe, mais tentera d'établir une relation privilégiée avec ces enfants. L'animateur référent assure l'accueil du matin pour son groupe et une évaluation quotidienne avec celui-ci. Il est en charge du groupe pour tous les moments privilégiés (repas, le temps de sieste,....) et pendant les temps d'équipe ;

Trois grands types d'organisation d'activités sont proposés :

- Les temps d'équipe : activités que l'enfant réalise avec son animateur référent. Les activités proposées tiennent compte du souhait des enfants ;
- Les ateliers : activités où les équipes « éclatent » au profit de groupes à thèmes. Chaque enfant choisit son atelier. Il peut donc y avoir des enfants d'âge divers dans chaque groupe ainsi constitué ;
- Les grands groupes : activités où tous les enfants sont réunis.

Une activité piscine est régulièrement proposée. Les enfants s'y rendent par groupe d'âge avec un encadrement renforcé ;

La chef de plaine assure quotidiennement la surveillance « barrière » de 16h à 17h ; cela permet notamment un contact avec les parents ;

Tous les soirs, l'équipe d'animation se réunit en vue d'évaluer la journée et de préparer celle du lendemain. Ce moment d'échange privilégié donne l'occasion à chacun de pouvoir gérer les difficultés rencontrées ;

La fin de plaine donne traditionnellement lieu à une fête (barbecue et kermesse pour les enfants) ;

Le personnel d'encadrement est constitué par une équipe mixte professionnels-étudiants. La majorité d'entre eux a plus de 18 ans et possède une formation et/ou une expérience dans l'encadrement d'enfants.

187 enfants ont été accueillis pendant les vacances de Pâques 2014.

268 enfants ont été accueillis pendant les vacances d'été 2014.

Les plaines de jeux sont soumises à l'inspection de l'ONE dont nous respectons les prescriptions et particulièrement les normes d'encadrement ;

Chef de plaine : Marie Hubin.

Personnel d'encadrement pour la plaine de Pâques 2014 :

6 moniteurs(trices) breveté(e)s: Close Jérôme, Close Tom, Gonda Ludivine, Jeandebien Terry, Lizen Axelle, Neven Melanie.

9 Aide(s) moniteur(trices) : Baldewyns Thibault, Bourguignon Aubert, Colas Emmanuelle, Gonda Laura, Legait Laetitia, Joie Amélie, Lapaille Laura, Neerdael Goran, Stoclet Simon.

1 assistante sociale brevetée animatrice de l'Administration Communale : Madame Hubin Marie et 3 dames attachées à l'accueil extrascolaire : Mme ROCOURT Virginie, institutrice maternelle, Mmes DUPRAT Marie-Juanita et Mertes Stéphanie, animatrices.

Personnel d'encadrement pour la plaine d'été 2014:

12 moniteurs(trices) breveté(e)s : Colas Emmanuelle, Delvaux Basile, Dubisy Valentin, Heusdens Sophie, Jeandebien Terry, Leonard Justine, Lizin Simon, Mandelier Emmanuelle, Mossiat Mélanie, Neven Mélanie, Quinquempois Alexandre, Vanvinckenroy Luca.

17 Aide(s) moniteur(trices) : Baldewyns Thibault, Baldewyns Valentin, Balthazar Jessica, Citron Maxime, Devigne Axel, De Zan Lena, Girishaka Divin, Glodt Thais, Jalet Rodrigue, Gonda Laura, Legait Virginie, Lizin Charlotte, Nardese Robin, Neerdael Goran, Pironet Sandra, Stoclet Simon, Werny Zélie

1 assistante sociale brevetée animateur de l'Administration Communale : HUBIN Marie et 3 dames attachées à l'accueil extrascolaire : Mmes DUPRAT Marie-Juanita, GONDA Ludivine et Mertes Stéphanie, animatrices.

La formation des moniteurs, encadrants professionnels : instituteur primaire, maternel, puéricultrice, assistant social, éducateur.

Les aide-moniteurs, généralement étudiants, sont choisis de préférence sur base d'une expérience acquise ou d'une formation poursuivie dans le domaine de l'encadrement des enfants.

Coordonné par Marie Hubin.

Ludothèque « Le palier » (anciennement « Le grenier »)

Pour rappel, en janvier 2013, l'Administration Communale a répondu à un appel à projet de l'ONSSAPL. Cet appel proposait la subvention d'une personne dans les conditions « emploi-jeune » afin de renforcer les structures d'accueil extrascolaire.

Melle Mélissa Pâques a été engagée début juin à mi-temps dans le but de relancer le projet de ludothèque communale initiée en 2008.

En fin 2013, les actions suivantes ont été menées :

- Déménagement de la ludothèque, initialement au 3^{ème} étage de la Maison des Moments de la vie, au 2^{ème} étage du bâtiment ;
- Changement de nom : le « Grenier » devient le « Palier ».

En 2014, poursuite des procédures d'adaptation :

- création de nouveaux flyers (3 x),
- Nouveau règlement d'ordre intérieur,
- Nouveau passeport jeux,
- Nouvelle fiche d'inscription,
- Adaptation de l'horaire de fonctionnement. Le mercredi de 15h à 19h et le 2eme samedi du mois de 10h à 13h.

Journée animation : jeux de coopération avec un groupe d'enfants de Huy. (Les enfants sont venus à la ludothèque un mercredi accompagnés de deux assistantes sociales.)

A l'occasion de la semaine de l'abeille, en collaboration avec le service d'accueil extra-scolaire, des animations ont été organisées dans les écoles. Pendant 3 semaines, nous nous sommes rendues dans toutes les classes de 3ème maternelles, avec des jeux de coopération sur le thème de l'abeille. Nous proposons également une petite dégustation de miel : 3 semaines agréables autant pour nous que pour les enfants.

Pendant les vacances d'été, l'horaire a été adapté.

Projet géré par Mélissa Pâques

Gestion des locations de la salle des Mirlondaines

Le service reçoit les demandes de locations et en assure le suivi (contrat, état des lieux, remise des clés, caution,...).

En 2014, la salle a été louée 34 fois par des particuliers, des clubs sportifs, des associations,...

Géré par Pascale Uyttebroeck

Aide à l'introduction des candidatures auprès de la Société de Logement de Service Public « Meuse Condroz Logement »

Depuis janvier 2014, 59 dossiers ont été introduits à la société Meuse Condroz logement (rue d'Amérique, 28/2 4500 Huy).

De nombreux dossiers sont introduits suite à une séparation ; un logement décent est une condition importante pour l'obtention de la garde des enfants.

Par ailleurs, 18 dossiers incomplets sont en attente. En effet, les personnes tardent à apporter les documents nécessaires ; ou encore, leur situation a changé et ne nécessite plus un logement social.

Ne sont pas comptabilisés les renouvellements de dossiers (chaque année, le candidat doit réintroduire son dossier) ni les transferts de logements.

Chaque semaine, une liste des logements vacants dans la région est mise à disposition de la population.

Nous tenons également à la disposition du public, des documents explicatifs concernant les diverses primes de la Région Wallonne.

Géré par Marie Hubin (remplacée par Nathalie Lippold pendant son congé de maternité)

Accueil de demandes diverses

Le service PCS accueille régulièrement des demandes sociales de tous types (familiales, financières, liées à la santé, ...).

Les assistantes sociales réorientent, effectuent des démarches afin de répondre au mieux aux besoins des personnes reçues. Un suivi individuel est effectué en fonction des situations rencontrées.

Certificats d'Indigences

Certificat destiné à servir dans les affaires judiciaires pour obtenir la réduction ou la gratuité des frais de procédure et/ou des frais d'avocat.

Depuis fin 2002, ce certificat est délivré par le service Prévention (à l'exception des périodes de plaines de jeux pendant lesquelles, le service communal des Affaires Sociales prend la relève).

En 2014, aucun certificat n'a été délivré.

Géré par Marie Hubin.